

# 20<sup>ème</sup> GRAND PRIX D'ABLEIGES

Samedi 17 & Dimanche 18 août 2019

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

**Epreuve non-fumeur :** Voir § 1.2-2 (I-9-3)

*Ce règlement complète le règlement général des épreuves Fédérales amateurs et respecte le cahier des charges Grand Prix 2019.*

**«Aucun engagement ne sera accepté par téléphone ou E-mail»**

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Les engagements des joueurs ne sont considérés comme recevables que dans la mesure où elles mentionnent :

nom, prénom, adresse, n° de tél, index, e-mail et accompagné des droits d'inscriptions.

### INSCRIPTIONS :

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement. La liste des joueurs retenus sera publiée dès le **mardi 6 août 2019** : [www.asgolfableiges.com](http://www.asgolfableiges.com) et la liste définitive des joueurs retenus pour le Grand Prix sera arrêtée au **vendredi 9 Août 2019** à minuit.

Adresse : *Chaussée Jules César 95 450 ABLEIGES – Tél : 01 30 27 97 00*

E-mail : [golf@ableiges-golf.com](mailto:golf@ableiges-golf.com)

### TERRAIN :

L'épreuve se déroulera sur le parcours «*Les Etangs*».

### FORME DE JEU :

Stroke-play brut **36** trous sur **2** tours, **18** trous par jour.

### SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES :

Une série Messieurs et une série Dames (catégorie 9 en 2018)

Dont l'index n'est pas **>12.4** pour les Messieurs et l'index n'est pas **>18.4** pour les Dames.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié et s'être acquitté **du droit de jeu fédéral de 35€** à la Fédération Française de Golf ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs. - remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

### OUVERTE À :

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés FF Golf 2019.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FF Golf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

#### **DROITS D'ENGAGEMENT :**

- pour les adultes : Chèque à l'ordre : **SA d'Ableiges**

- 80 € pour les adultes
- 40 € pour les jeunes de 25 ans et moins (nés entre 1994 et 2000)
- 20 € pour les jeunes de 16 ans et moins (nés entre 2000 ou après)
- 40 € pour les Membres du Golf Club d'Ableiges

#### **CHAMPS DES JOUEURS :**

**ATTENTION :** Si le champ des joueurs est incomplet, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après la date du **vendredi 9 août 2019**. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 (avec réservation si la série existe de minimum 33 places pour les Dames, 14 places pour les pros et 14 wild cards maximum).

« Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 1500 premiers du (W)WAGR, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus ».

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

#### **LE CHAMP DES JOUEURS :**

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

#### **HEURES DE DÉPARTS :**

Premier départ à 7h30 le samedi et le dimanche.

Départs toutes les 11 minutes 1er jour : dans l'ordre croissant des index, messieurs et dames séparément. Pas de départ mixte 2ème jour : dans l'ordre inverse des résultats.

*Les heures de départs seront consultables sur les sites :*

*[www.asgolfableiges.com](http://www.asgolfableiges.com) ou sur <https://www.ffgolf.org/Jouer/Competitions-de-clubs>*

#### **MARQUES DE DÉPARTS :**

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par **72**, SSS **73.4**

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par **72**, SSS **74.1**

#### **JEU LENT :**

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (*lire § 1.2-2-3 du vadémécum page 55*).

#### **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO :**

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous **18,1 et 2**

**NB :** *En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).*

*Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (classement RMS).*

**DOTATIONS :**

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

**REMISE DES PRIX :**

à l'issue du deuxième tour, suivi d'un cocktail.

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES :**

Le Comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Golf Club d'Ableiges, des Arbitres désignés par la ligue IDF et d'un OEC.

*Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).*